

RULERS AND REALMS – INTERNAL CONSOLIDATION AND EXTERNAL INTERFERENCES

DÉBUTS DE L'HÉRALDIQUE ROUMAINE, SCEAUX ARMORIÉS ET L'ÉVOLUTION DE LA PUISSANCE CENTRALE

ILEANA CĂZAN*

The present study carries out an analysis of boyar and princely seals used in Wallachia and Moldavia during the Middle Ages, with special emphasis on their relevance as sources for the history of the evolution of the princely power in relation to both external and internal factors. The gradual delimitation of the attributes reserved solely to princely seals (the use of the greater seal, of red wax, and of silk cords) is a testimony to the slow crystallization of the central power. The heraldic symbols on seals are also a means of tracing the stages in the unification and consolidation of the central power. The alternating use of Latin or Slavonic legends surrounding the heraldic symbols on seals is yet another proof of the Romanian princes' fluctuations between the Occident and the Orient, dictated by the constantly changing external and internal circumstances.

Keywords: Wallachia; Moldavia; seal; heraldic symbols; prince; boyar; central power

Les plus anciennes sources héraldiques dans le cas des pays roumains se retrouvent sous une forme sphragistique, le sceau étant pour tout le Moyen Âge européen une source écrite et en même temps figurée, ayant double importance, historique et héraldique. Grâce à son spécifique, le sceau offre à l'historien des informations variées et exactes, car il engage la responsabilité et la crédibilité du possesseur, il est réalisé de manière soignée et il peut être daté de manière précise, à l'aide du document auquel il est attaché ou apposé.

En revenant aux réalités de l'espace roumain, comme nous l'avons déjà remarqué, les vestiges héraldiques les plus anciens se retrouvent sur les sceaux. Les armoiries de *libre adoption* ou *auto-conférées* ont donné à l'héraldique roumaine un caractère spécifique, en conformité avec des aspects politiques et religieux basés sur les traditions ancestrales d'un espace soumis à l'influence politique et culturelle

* Institut d'histoire « Nicolae Iorga », Bucarest, Roumanie ; ilcaz2002@yahoo.com.

du monde orthodoxe byzantino-balkanique (qui n'a pas connu l'art du blason avant les XIII^e–XIV^e siècles)¹. Ces influences ont toujours subi, sans jamais être annihilées, les pressions culturelles et politiques du catholicisme, qui ont propagé aussi la pratique occidentale du blason.

Dans ces circonstances, les sceaux princiers ont été pendant des siècles la preuve de la souveraineté et de l'indépendance de l'État, marquant après, pendant les XVII^e–XIX^e siècles, l'autonomie des princes roumains, dans le système politique de l'Empire ottoman. Les structures sociales et politiques s'étaient suffisamment bien cristallisées pour que « les autorités civiles, ecclésiastiques et militaires, les corporations, les sociétés et les particuliers utilisent ce moyen de communication »² (le sceau).

Comme dans toute l'Europe, nous devons noter la grande aire de distribution des sceaux sur le territoire de la Roumanie d'aujourd'hui. En Transylvanie, en Moldavie et en Valachie, nous retrouvons des sceaux annulaires, épigraphiques et anépigraphes, utilisés par toutes les couches sociales, alphabétisées ou non, tandis que les individus n'ayant pas de sceau et ne sachant ni lire ni écrire apposaient l'empreinte de leur pouce, « par défaut de sceau, pour certification »³. En plus, le sceau n'était pas obligatoirement personnel, pouvant être utilisé, dans le cas des boyards ou des paysans, par plusieurs personnes, son vrai possesseur le « prêtant » aux autres signataires, pour authentification. C'est le cas des sceaux de serfs se trouvant à la Direction départementale des Archives de l'État – Oradea (datant du XVII^e siècle)⁴ ou du sceau du boyard Ciubăr, apposé deux fois sur le document émis par Alexandre le Bon en 1421, à l'intention de son épouse répudiée, Rimgaleia⁵. Par conséquent, dans l'espace roumain tout comme dans l'Occident, il n'y avait aucune restriction formelle quant à l'emploi du sceau. C'est pourquoi un individu pouvait utiliser n'importe quel sceau, fût-il emprunté, acheté ou trouvé par hasard. Il n'était interdit que d'imiter le sceau princier, dont les prérogatives claires, notamment la cire et l'encre rouges, s'établissent à la fin du XIV^e siècle.

¹ Dan Cernovodeanu, « Contributions à l'étude d'héraldique byzantine et postbyzantine », XVI. *Internationaler Byzantinistenkongress, Jahrbuch des Österreichischen Byzantinistik* 32, n° 2 (1982) : 409–423.

² Constantin Moisil, « Bule de aur sigilare de la domnii Țării Românești și ai Moldovei », *Revista Arhivelor* 1 (1924–1925) : 3–4 (extrait) ; Emil Vârtosu, « Despre dreptul de sigiliu », *Studii și cercetări numismatice* 3 (1960) : 333.

³ Vârtosu, « Despre dreptul de sigiliu », 333 ; Leon Șimanschi, « Cele mai vechi sigilii domnești și boierești din Moldova », *Anuarul Institutului de Istorie și Arheologie A. D. Xenopol* (Iași) 17 (1980) : 8–9 (extrait).

⁴ Ileana Căzan, *Imaginar și simbol în heraldica medievală* (Bucarest : Silex, 1996), 133 et Direcția Județeană Oradea a Arhivelor Naționale, fonds Pergamente, dossier 51.

⁵ Șimanschi, « Cele mai vechi sigilii », 8–9.

L'imitation du sceau princier était punie, car elle était considérée comme une usurpation du droit souverain de « dirigeant unique » du pays, attribué au prince.

En tant que types et techniques de gravure, nous rencontrons les *sceaux monétaires* à deux faces (avers et revers) et ceux à une face, employés de manière plus fréquente. Les confectionneurs de sceaux s'appelaient *pecetari* et *haregari*, *bănari*⁶, étant le plus souvent des artisans de Transylvanie, mais aussi des esclaves tsiganes, appartenant à des boyards ou à des monastères et chargés de s'occuper de la confection de sceaux.

En ce qui concerne l'emploi des couleurs dans la sphragistique roumaine, nous pouvons dire que la cire rouge apparaît de manière constante comme privilège du prince, partagé à l'occasion avec de hauts dignitaires. Sur le document de Neagoe Basarab du 17 mars 1517, co-scélé par Barbu, *ban* de Craiova, le *vornic* Calotă, le grand logothète Chorvat et le grand trésorier Dumitru, tous les sceaux sont en cire rouge⁷. Ceci est peut-être une conséquence du fait que ces boyards étaient apparentés au prince valaque⁸, ce qui leur donnait le droit de coparticipation à l'une des prérogatives princières, notamment l'emploi du sceau de cire rouge.

L'évolution de l'organisation de la chancellerie royale en Moldavie, à la lumière des recherches menées dans les archives polonaises, montre l'appropriation progressive des attributs de la souveraineté par les princes moldaves. La conquête de l'indépendance par la révolution de Bogdan et de ses successeurs⁹ ne marqua

⁶ Constantin Moisil, « Sigiliile lui Mircea cel Bătrân », *Revista Arhivelor* 6, n° 2 (1945) : 4 (extrait).

⁷ Ioan Bogdan, *Documente și regeste privitoare la relațiile Țării Românești cu Brașovul și Ungaria în secolul XV și XVI* (Bucarest : I. V. Socecu, 1902), L–LII.

⁸ Selon la généalogie officielle, Neagoe était le fils de Pârveu Craiovescu, frère du *ban* Barbu. Des études récentes donnent crédit à la généalogie assumée par le prince, notamment celle de descendant de la dynastie régnante des Basarab, en tant que fils illégitime de Basarab le Jeune (Țepeluș-vodă, 1475–1476, 1478–1480, 1481–1482).

⁹ Il s'agit de la tradition de la création de l'État moldave par « la descente » de Dragoș. Cette légende renvoie au vieux mythe indo-européen de la chasse, en tant que sacrifice nécessaire, donnant de la durée à toute fondation. Selon la légende, le voïvode de Maramureș, Dragoș, part à la chasse et, en poursuivant pendant plusieurs jours un aurochs farouche (*Bos primigenius*), arrive sur les bords d'une grande rivière, où sa fidèle chienne, Molda, parvient à acculer la bête et Dragoș l'abat. Mais la chienne est grièvement blessée et elle meurt au bord de cette rivière, qui portera son nom, Moldova (Moldavie). Le pays étant riche et accueillant, Dragoș se décide d'y mettre les bases d'une nouvelle formation politique qui deviendra par la suite l'État moldave. Mais la réalité historique est toute autre : le voïvode Dragoș est envoyé par la royauté hongroise, environ en 1359, dans les régions orientales du royaume, pour y fonder un comté de frontière. Quelques années plus tard, en 1362, un autre voïvode de Maramureș, Bogdan, se soulevant contre la même autorité royale de Louis d'Anjou, part pour la Moldavie, d'où il chasse les descendants de Dragoș, rompt les relations avec le royaume hongrois et proclame son indépendance.

pas une consolidation immédiate de l'autorité centrale, pouvant se différencier clairement par rapport aux grands boyards qui l'avaient secondée et soutenue dans l'expulsion des descendants de Dragoș. Le plus ancien sceau princier, conservé sur un document de 1387 émis par Pierre I^{er}, montre justement ce processus très lent de cristallisation des prérogatives de la souveraineté du prince. Tributaire de la tradition de Maramureș, où le voïvode n'avait pas encore dépassé la condition de commandant d'armée, « premier parmi ses pairs », et avec une chancellerie organisée d'après le modèle transylvain, importé très possiblement par Bogdan, Pierre I^{er} n'avait en 1387 qu'un sceau moyen, de 3,2 cm de diamètre, l'empreinte étant imprimée directement dans de la cire blanche¹⁰.

Les armoiries, bien que mal conservées, laissent voir une ressemblance parfaite avec le sceau de son successeur, Roman I^{er}. La tête d'aurochs, qui deviendra l'emblème de l'État de Moldavie, est inscrite dans un écu triangulaire, entouré de deux cercles perlés, timbrés de la couronne princière, entre lesquels se trouve l'inscription. Les cornes de l'aurochs sont tournées vers l'extérieur et les meubles adjacentes sont celles du grand sceau de Roman I^{er} : à dextre – la rose ; à senestre – la lune (dans son premier quartier) ; nous voyons entre les cornes l'étoile à cinq branches, renversée. Tout ceci montre que, du point de vue héraldique, les armoiries qui marqueront pendant des centaines d'années l'individualité de la Moldavie en tant qu'État indépendant étaient pleinement établies.

L'inscription, déchiffrée par le chercheur Leon Șimanschi de Iași, se situe dans la partie la plus détériorée du sceau. À partir des espaces entre les lettres visibles (S † O D W N), en graphie minuscule, celui-ci a fait la reconstitution suivante : † S <PETRI> W<O>I<W<ODI> * <M>O<L>D<A>W<IE>N<SIS>¹¹. La légende, en latin, montre clairement l'influence prédominante du milieu de la chancellerie transylvaine, influence donnant en Moldavie, vers la fin du XIV^e siècle, prépondérance au latin par rapport au slavon. L'absence de la titulature *dominus* se lie à une incomplète cristallisation de l'institution princière, qui ne s'était pas encore arrogée les attributs qui marqueront la souveraineté, notamment : le grand sceau, la cire rouge, le cordon de soie (dans ce cas-ci, le cordon est de chanvre ou de lin). Les arguments qui soutiennent l'hypothèse que nous nous trouvons en plein processus de finalisation de la création des institutions politiques en Moldavie, à un moment où l'autorité centrale ne s'était pas encore différenciée clairement par rapport à l'autorité des boyards, ou par rapport à la tradition de la « descente », ou de l'influence de la langue latine importée de la chancellerie transylvaine, sont donnés par deux autres sceaux, cette fois-ci appartenant à des boyards. Entre 1391 et 1395, pendant le règne de Roman I^{er}, « *pan* Bratul » employait en tant qu'armoiries personnelles une tête de bovidé semblable à celle

¹⁰ Șimanschi, « Cele mai vechi sigilii », 2–3.

¹¹ Ibid., 3.

des armoiries de l'État¹². Vu qu'un apparentage à la famille du prince n'a pas été établi, nous pouvons considérer que le personnage respectif affichait une contemporanéité avec la descente et, de manière implicite, de grands mérites dans la période de début de l'organisation de l'État, ce qui l'autorisait à adopter le sceau voïvodal. Un autre exemple est le sceau employé en 1407–1421, de 2,9 cm de diamètre, confectionné en cire noir-bleuâtre, mais portant une inscription en latin, avec une graphie similaire à celle de la même chancellerie transylvaine : † S DOMI<N>I IOHANUS¹³. L'emploi du titre de *dominus*, déjà un apanage princier, nous fait penser à un apparentage au prince, ou à une tentative d'éluder l'autorité princière.

Les attributs de la souveraineté sont consacrés par le grand sceau (de 7 cm) de Roman I^{er}, avec une couche de cire verte sur le bulbe, attaché à un cordon en soie rouge et avec l'inscription en *slavon*¹⁴, aspect qui semble marquer une rupture avec la tradition de la chancellerie latine, transylvaine, mais aussi le moment de réaction de l'orthodoxie moldave contre la propagande catholique. L'Église moldave, défendant farouchement son évêque, soutenu par le prince de même que par le pays tout entier, entre dans un long conflit avec le patriarcat de Constantinople, qui sera tranché par un compromis favorisant l'organisation ecclésiastique autonome de la Moldavie¹⁵. Le sceau princier se détache pour la première fois clairement des sceaux des boyards, plus petits et de couleur différente. La chancellerie princière abandonne la cire blanche, impropre à l'impression, pour de la cire verte (1393) et ensuite rouge, consacrée de manière définitive par Alexandre le Bon. Les sceaux des boyards sont en cire blanche (1395–1407), puis noire (1393–1411) et finalement grise. Le cordon de soie, devenu un privilège princier, est à son tour remplacé, dans le cas des boyards, par des bandeaux de parchemin, sur lesquels se trouve inscrit le nom du possesseur du sceau¹⁶.

L'affirmation de la souveraineté des princes moldaves est pleinement marquée dans les documents prêtant hommage, rédigés au pays. Sur les traités de vassalité dans lesquels le prince de Moldavie reconnaissait la souveraineté de la Pologne, le grand sceau princier est suspendu à un cordon rouge, au milieu du document, dans la position consacrée pour un prince souverain. En plus, Alexandre le Bon introduit la cire rouge pour le grand sceau, qu'il emploiera dans les documents rendant hommage à la Pologne. À partir de 1421, la même cire rouge sera utilisée pour le petit sceau du fils du prince, Iliăș, associé au pouvoir.

¹² Ibid., 6.

¹³ Ibid., 5.

¹⁴ Maria Dogaru, éd., *Sigiliile mărturii ale trecutului istoric : Album sigilografic* (Bucarest : Editura Științifică și Enciclopedică, 1976), 21.

¹⁵ La Métropole de Moldavie a été fondée en 1381–1386, au temps du prince Pierre I^{er}.

¹⁶ Șimanschi, « Cele mai vechi sigilii », 8–9.

En analysant les sceaux des boyards moldaves de la même période, notamment de la première moitié du XV^e siècle, nous constatons dans le domaine sigillaire-héraldique le même processus de centralisation politique, interrompu et repris tour à tour. À partir de 1421 nous voyons se détacher une catégorie de grands boyards, occupant des fonctions et se trouvant dans l'entourage du prince. Ces grands boyards emploient des sceaux armoriés, où nous voyons des armes, des oiseaux, des chevaliers armés et un nombre de plus en plus important de motifs géométriques et de symboles¹⁷ ; les sceaux sont en cire verte (bleu-vert), tandis que la grande majorité des boyards emploient de la cire noire pour des sceaux anépigraphes, effacés, mal imprimés. Quant au cordon auquel pendent les sceaux, la fluctuation des relations politiques entre les grands boyards et le pouvoir central s'exprime encore plus clairement. Jusqu'en 1421, les grands boyards employaient un cordon bleu. À partir de cette date de référence pour la consolidation du pouvoir central, attestée aussi par la hiérarchisation des 54 sceaux de boyards posés sur le document émis par Alexandre le Bon à l'intention de son ancienne épouse, Ringaleia, les boyards n'ont plus le droit d'employer le cordon, qui se trouve remplacé par des bandeaux de parchemin. En 1433–1434 le cordon réapparaît, étant même de couleur rouge, pour qu'après 1436 on ne rencontre plus que des bandeaux de parchemin¹⁸.

De l'analyse des sceaux des boyards réalisée par Leon Șimanschi ressort une information très importante, tant pour la généalogie de la famille des Mușat, que pour leur héraldique dynastique, et surtout pour certains aspects tenant de l'unification et de la centralisation en Moldavie. Dans un document de 1395, en deuxième position, à gauche, près du sceau princier, nous voyons le sceau de « Costea le Brave » avec une légende en *langue grecque* († <ΣΠΗΡ>ΑΑ<Γ>ΥΑΣ ΚΟΣΥΟΣ), ayant comme emblème l'aigle aux ailes déployées. La présence de ce sceau démontre que ce Costea ne pouvait en aucun cas être le père de Pierre I^{er}, comme on l'a cru pendant quelque temps, et l'inclusion de son nom dans la liste de commémoration du monastère de Bistrița semble indiquer l'existence de deux exercices de pouvoir concomitants, l'un en Țara de Sus (Le Haut Pays)¹⁹ et l'autre

¹⁷ Constantin Moisil, « O pagină de heraldică românească », *Buletin științific* 1 (1948–1949) : 5–6 (extrait).

¹⁸ Șimanschi, « Cele mai vechi sigilii », 10–11 ; Maria Magdalena Székely, « Observații cu privire la cosigilarea documentelor interne în cancelaria lui Ștefan cel Mare și Sfânt », *Revista istorică*, n. s., 5, n^{os} 3–4 (1994) : 309–312. L'auteur montre l'évolution des rapports entre le prince et les boyards, sans que l'acte de la coapposition soit une atteinte portée à l'autorité du prince, mais une modalité d'entraîner la responsabilité collective, en faveur du bénéficiaire de l'acte, qui voulait se mettre à l'abri de toute contestation à l'avenir.

¹⁹ Le nord de la Moldavie.

en Țara de Jos (Le Bas Pays)²⁰. Ce Costea aurait survécu à Pierre I^{er}, figurant dans les documents de la chancellerie moldave jusqu'en 1402 et ne pouvant donc point être le père de ce prince. L'existence des deux entités au début de l'organisation de la Moldavie était argumentée dès 1973 par l'historien Șerban Papacostea²¹. La découverte du sceau de « Costea le Brave » ne fait qu'apporter un argument de plus, aidant à déterminer le moment où les possessions de Costea (Țara de Jos) ont été incorporées dans la Moldavie.

La présence à Strahotin, sur la Jijia supérieure, d'un monticule de frontière sur lequel nous voyons la même image de l'aigle nous aide à expliquer un autre aspect, cette fois-ci héraldique. On a émis l'hypothèse que les fasces présentes dans les émissions monétaires à partir du temps de Roman I^{er} pourraient signifier l'union de Țara de Sus avec Țara de Jos, réalisée clairement pendant le règne de ce prince. On considérerait, dans l'absence de données certes, que Țara de Jos avait été conduite par un certain voïvode Costea, probablement d'origine valaque et apparenté aux Basarab, dont il portait l'écu fascié. Cette hypothèse est la moins plausible, car elle s'appuie sur un grand nombre de données incertaines.

Il est évident que l'aigle était le symbole du pouvoir au sud de la Moldavie, tandis que les *fasces* des émissions monétaires pourraient être expliquées par des armoiries de concession, conférées à Pierre I^{er}, en qualité de vassal, par la dynastie angevine de Hongrie. En ce qui concerne l'origine de Costea, l'adoption de l'aigle pourrait nous faire penser à l'aigle de la Valachie. Mais la position de l'oiseau, déployée, et la légende en grec nous font penser qu'il était un descendant de l'aristocratie des ports maritimes, intégré finalement dans la classe dominante moldave à la suite de l'incorporation de la ville-port du liman du Dniestr, Cetatea Albă. Une chose est certaine : ce personnage a été le dirigeant d'un territoire indépendant jusqu'à la fin du XIV^e siècle, autrement on ne saurait expliquer son serment de vassalité envers la Pologne (1402), prêté de manière indépendante par rapport à Alexandre le Bon, ou sa présence sur la liste de commémoration du monastère de Bistrița, en tant que voïvode. La présence de son nom parmi les membres du conseil princier après 1402 indique sa soumission et l'incorporation de son territoire, au moment de l'affirmation et de la consolidation du pouvoir central en Moldavie.

En Valachie, la consolidation de l'institution princière a lieu plus tôt, grâce exactement à la tradition de la dynastie des Basarab, engrenée dans la vie de l'État avant le XIV^e siècle. Ici aussi la position géographique, à la frontière de deux civilisations et cultures, occidentale-catholique et byzantino-slave-orthodoxe, a influencé la cristallisation de l'héraldique d'État et dynastique, et de l'héraldique des boyards par la suite.

²⁰ Le sud de la Moldavie.

²¹ Șerban Papacostea, « La începuturile statului moldovenesc : Considerații pe marginea unui izvor necunoscut », *Studii și materiale de istorie medie* 6 (1973) : 43–59.

Les légendes des sceaux princiers attestent le même va-et-vient, selon la situation politique extérieure et les besoins du pays, entre le monde occidental et celui oriental. L'emploi alternatif du latin et du slavon pour la légende des sceaux et des monnaies, ainsi que d'un mélange constant de lettres latines et cyrilliques (souvent insérées entre les ornements ou inscrites dans le monogramme final des documents latins), atteste l'attachement à la tradition de l'orthodoxie orientale, mais en même temps l'ouverture vers le monde occidental, où l'on pouvait trouver des alliés puissants contre des ennemis redoutables.

L'emploi des grands sceaux avec les armoiries de l'État, représentées pendant cette période certainement par le vautour moine, brun ou noir (*Aegyptius monachus*)²², aux ailes serrées, tenant dans son bec une croix grecque, flanqué par les astres traditionnels (l'étoile et la lune dans son premier quartier), semble dater de l'époque des premiers princes, Basarab I^{er} et Nicolas Alexandre, mais il est attesté sans faute au temps de Vladislav I^{er}, sur le privilège douanier accordé aux habitants de la ville de Braşov le 20 janvier 1368. La forme et les dimensions sont mentionnées clairement dans le texte du document, « *pendentis sigilli nostri maioris* »²³, mais l'impression est très mal conservée, laissant toutefois s'entrevoir la ressemblance avec les grands sceaux employés au temps de Mircea le Vieux, en 1390²⁴, sur le traité d'alliance avec le roi de Pologne, Ladislas Jagellon.

Pour l'authentification des documents, Mircea a utilisé aussi bien le grand sceau que le petit sceau, et à une seule occasion le sceau annulaire personnel (avec le lion rampant)²⁵. Pour les grands sceaux, on a employé tout ce qui marquait les attributs de la souveraineté et de l'indépendance. Les dimensions de ces grands sceaux sont de 75–80 mm, ils sont ronds, fabriqués de cire rouge et protégés par une calotte de cire naturelle, hémisphérique, couverte de minium rouge, noirci de nos jours. Le cordon pour ces sceaux est de soie de couleur, ceux-ci faisant partie du type des sceaux héraldiques ou armoriés. C'est pourquoi ils présentent dans le

²² Dan Cernovodeanu, *Evoluția armeriilor țărilor române, de la apariția lor până în zilele noastre (sec. XIII–XX)* (Brăila : Editura Istros, 2005), 74–75.

²³ Bogdan, *Documente și regeste*, LIX–LXI.

²⁴ Moisi, « Sigiliile lui Mircea cel Bătrân », 17–18.

²⁵ Le petit sceau avec le lion rampant paraît sur le traité avec la Pologne, du 17 mars 1411. Ovidiu Cristea, « Stema cu leu a voievodului Țării Românești : O ipoteză », *Revista istorică*, n. s., 5, n^{os} 3–4 (1994) : 302–307. L'auteur avance, avec des données convaincantes, l'hypothèse que le lion, en tant que meuble héraldique, aurait pu être conféré à Mircea par Sigismond de Luxembourg, en qualité de suzerain, le prince valaque recevant en même temps des possessions en Transylvanie et s'intitulant dans les documents *duc (herțeg)* d'Amlaş et de Făgăraş. Cette hypothèse est soutenue par les données historiques, sachant qu'en 1411 la Valachie revenait sous l'influence de la Hongrie, mais aussi par la ressemblance du lion de la Maison de Luxembourg avec celui du sceau personnel de Mircea le Vieux.

champ du sceau un écu pointu, chargé d'une aigle contournée, les ailes serrées, regardant une croix qui sort de ses ailes ; dans le coin gauche de l'écu nous voyons l'étoile et la lune (dans son premier quartier)²⁶. L'écu se trouve dans un cadre quadrilobé, avec des arcades décorées avec de petits fleurons. Ce type héraldique réapparaît de manière identique dans le privilège de douane accordé aux habitants de Braşov le 17 mai 1421 par Radu II, qui utilisait à cette occasion le sceau de son père, Mircea le Vieux, n'ayant pas encore de sceau personnel et voulant légitimer ainsi sa prise de pouvoir, après l'éviction de son cousin Dan II²⁷.

En analysant l'évolution de la légende du grand sceau, nous pouvons tirer des conclusions quant à la mise en relation directe avec les réalités politiques, l'autorité au cadre de l'État et la confection des enseignes sigillaires et héraldiques qu'elle représente de manière directe ou indirecte. La légende en latin du grand sceau indique l'existence d'un milieu catholique important dans la chancellerie princière. Les relations tendues avec la Valachie et la pression croissante des Turcs au Danube se reflètent dans la hâte à laquelle Mircea a voulu ratifier le traité d'alliance et d'aide réciproque signé à Lublin en 1390, mais parachevé à Radom en 1389 et confirmé à l'aide des sceaux personnels des plénipotentiaires de Mircea et *cum nostris sigillis* (le sceau princier). Il semble que la matrice de ce premier sceau s'est perdue et la hâte à laquelle le traité a été ratifié, quelques mois plus tôt qu'estimé dans les préliminaires de Radom, a fait que la légende comporte beaucoup d'erreurs et même d'omissions. La légende indique : † S<IGILLUM> MIRCZE WAIWODA TRANSALPIN<I> BAN<I> DE CZWRINO²⁸ MIRCZE WAIW<ODA>. Il convient de noter l'emploi des formes abrégées ou incorrectes du point de vue grammatical, les noms propres transcrits avec des erreurs et même une asymétrie graphique qui a rendu nécessaire une reprise du nom du prince et du titre de voïvode, resté incomplet par faute d'espace²⁹. Le duché de Făgăraş, qui était sous l'autorité du prince, s'y trouve omis. Cette matrice aussi s'est perdue, très probablement pendant les luttes pour le trône, menées contre Vlad l'Usurpateur, après la défaite de Turcs à Rovine, fait attesté par le traité d'alliance avec Sigismond de Luxembourg du 7 mars 1395. La reprise des relations d'amitié avec la Hongrie s'est faite grâce au prestige politique de Mircea au moment respectif et aux clauses de l'alliance de 1390 avec la Pologne, clauses mettant en danger la Hongrie et modifiant sensiblement l'attitude de Sigismond envers Mircea. La conclusion du traité d'alliance en 1395 se faisait dans des conditions de pleine

²⁶ Maria Dogaru, éd., *Aspirația poporului român spre unitate și independență oglindită în simbol heraldic* (Bucarest : Editura Științifică și Enciclopedică, 1981), 17, fig. 9 ; Eadem, *Sigiliile*, 2, fig. 1.

²⁷ Eadem, *Sigiliile*, 25, fig. 5.

²⁸ Severin.

²⁹ Moisi, « Sigiliile lui Mircea cel Bătrân », 20.

égalité entre deux souverains et deux pays indépendants. Il est à noter que ce document a été validé par le prince valaque avec son sceau annulaire *personnel* (le lion rampant). On y faisait mention que le grand sceau manquait, « *sub nostro minori sigillo subimpressa, propter absenciam maioris* », et on ajoutait : « *promittentes similes (litteras) et in forma simili dare sub maiori pendent* »³⁰.

Pendant ces moments troubles, le soulèvement de Vlad l'Usurpateur peut être interprété aussi comme une réaction des grands boyards contre le processus de centralisation de la puissance politique et surtout contre les éléments catholiques, Vlad se faisant l'exposant d'un apparent retour à l'orthodoxie slave méridionale. Un argument en faveur d'une telle hypothèse est le grand sceau du pays employé par Vlad, identique à celui employé par Mircea en tant qu'armoiries et ornementation, mais avec une légende en slavon.

Avec le retour de Mircea au trône, une nouvelle matrice sigillaire est confectionnée, avec une titulature presque complète, toujours en latin, qui se retrouve sur l'acte d'alliance avec Ladislas Jagellon, signé à Giurgiu le 17 mai 1411, ainsi que sur le document cité, émis par Radu II. Nous remarquons sur ce sceau aussi, comme sur celui de 1390, entre les quatre lobes des ornements extérieurs, la présence du monogramme cyrillique du nom de Mircea (М Р Ч Л). Il n'y a pas de grandes différences dans l'exécution des armoiries, mais la titulature est à peu près complète : † S MIRCHE VOIVODE TRANSALPINI BANI SEVERINIENI DUCI DE FUGARUS ET. Nous remarquons également l'absence de l'Amlaş (que I. Bogdan croyait pouvoir lire après ET <AMLASH>, au lieu de ETCAETERA)³¹, des possessions de la Dobroudja et surtout du titre de « *dominus* ». Dans le cas de Mircea, tout spécialement en 1411, la titulature était parachevée, comprenant tous les attributs de souveraineté et d'indépendance requis à l'époque : « *voievod* » (voïvode), « *domn din mila lui Dumnezeu* » (prince par la grâce de Dieu), « *singur stăpânitor a toată Țara Românească* » (maître seul de toute la Valachie), titre arrogant du temps de Vladislav I^{er}, figurant dans l'intitulation de ses documents. L'absence du terme *dominus* de la légende latine ne reflète donc pas, comme dans le cas de Pierre I^{er} de Moldavie, une consolidation incomplète du pouvoir central, mais plutôt un manque d'espace, menant au remplacement de tous les éléments cités par les mots *et caetera*. Nous retrouvons les mêmes attributs de la souveraineté et de l'indépendance dans la légende abrégée des petits sceaux, ronds ou ellipsoïdaux, légende qui, selon la règle, emploie uniquement le slavon, car ces sceaux étaient utilisés surtout pour des documents intérieurs. La titulature adoptée à cette occasion est Іо МИРЧ ВЕЛИКИ ВОЕВОД³².

³⁰ Ibid.

³¹ Bogdan, *Documente și regeste*, LIX–LX.

³² Ibid.

L'oscillation de la politique extérieure de la Valachie, dans la première moitié du XV^e siècle, entre les deux voisins puissants, la Hongrie et la Pologne, dans le but d'une alliance antiottomane au Danube, se voit dans le maintien des sceaux avec la légende en latin jusqu'au temps de Vlad l'Empaleur (1456). Radu II employait le sceau de Mircea, Dan II avait également une légende en latin sur le grand sceau, et sur le grand sceau de Vlad Dracul, datant de 1437, nous pouvons lire : S<IGILLUM> WLAD FILIUS ; MERCE ; TRANSALPINIS PARTIBUS VAIVODA ; ET DOMINUS DE FOGARAS. Après la mort de Jean Hunyadi, notamment après 1462, comme résultat de la politique hostile de Mathias Corvin et de la perte de pouvoir de l'État hongrois, les sceaux avec une légende en latin disparaissent.

Les légendes des grands sceaux en slavon expriment au début, même sous la domination ottomane, une titulature dans laquelle les attributs de la souveraineté ne se perdaient point.

Aux XV^e–XVI^e siècles, lorsque le pays a gardé son indépendance grâce aux efforts d'un nombre de princes qui ont gagné un prestige européen, la titulature que nous rencontrons sur les sceaux évolue de la manière suivante : la formule consacrée « IOAN ... voevod și domn » (IOAN ... voïvode et prince), employée par Radu II³³, Dan II³⁴, Alexandre Aldea (1431–1436) et Vlad l'Empaleur (1456–1462), devient « Io VLAD VOEVOD și domn al întregii țări a Ungrovlahiei » (Je, VLAD VOÏVODE et prince de tout le pays d'Ungro-Valachie)³⁵, pour que Basarab II (le Vieux) introduise aussi la formule « par la grâce de Dieu », élément de titulature qui, déjà employé par écrit par les premiers princes, marquait, de manière à ôter tout doute, le fait que le prince tenait son pouvoir de Dieu, et non pas des mortels. Sur les sceaux de Vladislav III de 1521 et de 1523, nous voyons un élément nouveau, laissant paraître la conscience de l'appartenance ethnique, notamment la formule « Io Vladislav voevod din mila lui Dumnezeu, domn român » (Je, Vladislav voïvode par la grâce de Dieu, prince *roumain*)³⁶, titulature qui revient chez Radu d' Afumați, Radu Paisie, Pătrașcu le Bon (en 1554) et Mihnea le Renegat³⁷ (en 1582).

Nous remarquons encore une fois que, dès qu'une formule était adoptée par une chancellerie, en tant que prérogative du règne, elle se transmettait pendant plusieurs générations, inaltérée, dans l'intention de marquer la continuité, la légitimité et le pouvoir de chaque prince régnant.

³³ Il règne à quatre reprises, entre 1420 et 1427.

³⁴ Il règne à quatre reprises, entre 1422 et 1431.

³⁵ Bogdan, *Documente și regeste*, LXIII.

³⁶ Ibid.

³⁷ Roum. : Mihnea Turcitul : il s'était converti à l'islam après avoir perdu pour la deuxième fois le trône de la Moldavie.

En conclusion, nous pourrions dire que l'analyse des sceaux armoriaux de l'espace roumain est une source documentaire intéressante pour l'évolution de l'institution du règne et des rapports entre le pouvoir central et les boyards, ainsi que de la position des principautés roumaines dans le paysage politique de l'Europe centrale et du Sud-Est.